



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 novembre 2014 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière et greffière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

ACCUEIL DES CITOYENS

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Un hommage a été rendu aux anciens combattants avec drapeau canadien par une lecture et un moment de silence a été observé par le Conseil et le public, avec le drapeau canadien orienté vers le sol durant le moment de silence.

BONS COUPS DES CITOYENS

- Renald Marcotte, pour souligner sa contribution à la défense de son pays et des valeurs universelles de liberté, démocratie et primauté du droit qu'il a su servir par sa participation à la Guerre de Corée de 1950-1953 ; ;
- Jack Hobbs, pour souligner sa contribution à la défense de son pays et des valeurs universelles de liberté, démocratie et primauté du droit qu'il a su servir par sa participation à la Deuxième Guerre mondiale de 1939-1945 ;

ADMINISTRATION

397-2014-Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, le tout en considérant un varia ouvert.

398-2014-Adoption des procès-verbaux des 24 septembre, 7 octobre, 22 octobre 2014 :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que les procès-verbaux du 24 septembre, 7 octobre et 22 octobre 2014 soient adoptés tel que présenté, les élus ayant eu la possibilité de les lire et d'apporter leurs correctifs avant la présente assemblée.

399-2014-Liste des comptes à payer :

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Francine Labelle-Girard, et adopté à l'unanimité que soient acceptés les dépenses énumérées dans la liste des comptes à payer et que soit procédé au paiement de ces comptes, lesquels totalisent la somme de 189 861,13\$.

400-2014-Liste des chèques émis :

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que soient acceptés les dépenses énumérées dans le registre des chèques émis, lesquels totalisent la somme de 90 025,42\$.

401-2014-Calendar pour les séances 2015 :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le calendrier suivant soit adopté pour les Assemblées, Caucus et Ateliers de travail et qu'il soit procédé à sa publication dans le Journal Les Actualités :

	Caucus	Assemblée	Atelier de travail
JANVIER	Lundi le 12 janvier	Mardi le 13 janvier	N/A
FÉVRIER	Lundi 26 janvier	Lundi le 2 février	Lundi le 9 février
MARS	Lundi le 23 février	Lundi le 2 mars	Lundi le 23 mars
AVRIL	Lundi le 30 mars	Mardi le 7 avril	Lundi le 13 avril
MAI	Lundi le 27 avril	Lundi le 4 mai	Lundi le 11 mai
JUIN	Lundi le 25 mai	Lundi le 1 ^{er} juin	Lundi le 22 juin
JUILLET	Lundi le 29 juin	Lundi le 6 juillet	N/A
AOÛT	Lundi le 3 août	Mardi le 4 août	Lundi le 24 août
SEPTEMBRE	Lundi le 31 août	Mardi le 8 septembre	Lundi le 14 septembre
OCTOBRE	Lundi le 28 septembre	Lundi le 5 octobre	Lundi le 12 octobre
NOVEMBRE	Lundi le 26 octobre	Lundi le 2 novembre	Lundi le 23 novembre
DÉCEMBRE	Lundi le 30 novembre	Lundi le 7 décembre	Lundi le 14 décembre
JANVIER 2016	Lundi le 11 janvier	Mardi le 12 janvier	

402-2014-Avis dépôt du rapport du maire jeudi le 20 novembre à 19h :

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le rapport du maire soit déposé jeudi le 20 novembre 2014 à 19h à la salle du Conseil de Ville de Danville, située au 150, rue Water, et qu'un avis public soit donné relativement à ce dépôt.

403-2014-Avis séance spéciale budget 2015 – 17 décembre à 19h :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité qu'une séance spéciale portant sur le budget 2015 ait lieu mercredi le 17 décembre 2014 à 19h à la salle du Conseil de Ville de Danville, située au 150, rue Water, et qu'un avis public soit donné relativement à cette séance spéciale.

404-2014-Autorisation pour la vente d'immeuble pour taxes impayées :

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité d'approuver la liste des personnes endettées envers la municipalité depuis 3 ans et d'autoriser la directrice générale à transmettre cette liste à la MRC des Sources afin d'entreprendre les procédures de vente des immeubles pour taxes impayées.

405-2014-Dépenses Danville select Club – 3 045,86\$:

ATTENDU QUE le Conseil de ville de Danville a voulu mettre sur pied le « Danville Select Club », un organisme ayant pour objectif d'organiser une soirée reconnaissance pour les Danillois et Danilloises s'étant démarqués de manière exceptionnelle, que ce soit au niveau de leur implication sociale, de leur travail, du rayonnement qu'ils ont pu amener sur la municipalité, etc. ;

ATTENDU QUE pour la première édition de l'évènement, c'est la municipalité de Danville qui a servi d'intermédiaire pour encaisser les revenus et payer les dépenses ;

ATTENDU QUE suivant l'évènement, le total des dépenses du Danville Select Club s'élèvent à la somme de 3 045,86\$ et les revenus à la somme de 5 445,50\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la Municipalité procède aux paiements des factures du Danville

Select Club, lesquelles totalisent la somme de 3 045,86\$ et ce, à même les revenus encaissés 5 445,50\$ encaissé par la Municipalité.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

406-2014-Lettre d'entente 2014-5 – Saison hivernale 2014-2015 ;

ATTENDU QUE la direction générale et les représentants syndicaux se sont entendus sur une lettre d'entente venant modifier certaines clauses de la convention collective pour la période hivernale ;

ATTENDU QUE les employés syndicaux ont eu l'occasion de se prononcer sur le contenu de cette lettre d'entente et que celui-ci a été accepté à la majorité par les employés présents lors du vote ;

ATTENDU QUE la direction générale recommande au Conseil de ville de procéder à la signature de la lettre d'entente 2014-5 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Francine Labelle-Girard, et résolu à l'unanimité que le maire et la directrice-générale soient autorisés à entériner l'entente intervenue avec les employés syndiqués de la ville de Danville.

407-2014-Attribution d'un contrat pour le déneigement et la surveillance de la patinoire 2014-2015 – Gestion 2000 ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé à Gestion 2000, une entreprise de déneigement ayant sa place d'affaire sur le territoire de la ville de Danville, de lui produire une offre de service pour le déneigement, l'entretien et la surveillance de la patinoire extérieure de la municipalité pour la saison hivernale 2014-2015 ;

ATTENDU QUE suivant cette demande, Gestion 2000 a soumis une offre de service clef en main pour un montant inférieur à 25 000\$;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'opportunité de consulter cette offre de service et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le contrat pour le déneigement, l'entretien et la surveillance de la patinoire extérieure de la municipalité, situé dans le parc Mgr Thibault, soit attribué à Gestion 2000 pour la saison hivernale 2014-2015 et que la directrice générale ou le directeur des travaux publics soient autorisés à signer tous documents relatifs à l'attribution de ce contrat.

408-2014-Autorisation évaluation candidature-chefs d'équipe – Club de placement ;

ATTENDU QUE suivant le départ à la retraite d'un des opérateurs journaliers de la municipalité, un poste d'opérateur journalier a été affiché à l'interne ;

ATTENDU QUE suivant cet affichage, un des chefs d'équipe de la municipalité a postulé et a obtenu le poste vacant d'opérateur journalier ;

ATTENDU QUE la municipalité est maintenant à la recherche d'un chef d'équipe pour le département de l'hygiène du milieu ;

ATTENDU QUE ce poste comporte des responsabilités importantes, des connaissances techniques et un leadership et la capacité de gérer du personnel ;

ATTENDU QUE la direction demande au Conseil de ville l'autorisation d'attribuer un mandat au Club de placement des Sources afin d'évaluer par des examens techniques et un test de psychométrie les candidats qui postuleront sur ce poste ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à attribuer un mandat de support au Club de Placement afin d'évaluer les candidatures reçues et déterminer quel candidat est le plus apte à occuper ce poste ;

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Réjean Parenteau : Il veut faire part au Conseil de ville qu'il a entendu dire que Gestion 2000 voulait privilégier un employé originaire de Danville pour entretenir la patinoire pour la saison 2014-2015.

Monsieur Guy Champoux : Il demande s'il y aura toujours de la surveillance au niveau de la patinoire et si oui, si celle-ci sera assurée par gestion 2000. On lui répond que oui, Gestion 2000 assurera la surveillance de la patinoire en plus de l'entretien de celle-ci.

Monsieur Champoux demande également si la municipalité entend installer des pancartes sur les freins Jacobs sur la route 116. Le maire répond que ce n'est pas budgété cette année et que c'est le MTQ qui est responsable de cette route.

Monsieur Roger Tremblay (34 rue Forest) : veut savoir pourquoi les hommes de la municipalité ne sont pas passés par la rue Forest pour faire de l'asphalte. Lorsqu'il est allé parler à un homme de la voirie cet été il y a eu réparation d'un trou. Là il y a deux trous face à chez eux et il veut savoir si ça va être réparé avant l'hiver. Il est aussi d'avis que le déneigement sur la rue Forest est négligé par la municipalité. Demande de monsieur Tremblay sera transféré au directeur des travaux publics.

Madame Carmelle Martin : asphalte sur la rue Nicolet. Indique qu'il y a beaucoup de trous sur cette rue et que les hommes ne les ont pas réparés lorsqu'ils sont allés réparer une calvette sur la rue Nicolet. Couche à la longueur de la rue Nicolet. Pourquoi encore rapiécer et ne pas la refaire au complet ? La directrice générale explique que le coût pour refaire une route complète au niveau de son infrastructure s'élève à environ 100 000\$ pour 100 mètres de route et que c'est pourquoi la municipalité ne peut refaire toutes ses routes.

DEMANDES DIVERSES

409-2014-Club des Alleghanish – Autorisation de passage/traverse – saison 2014-2015 – Cas du chemin Demers :

ATTENDU QUE monsieur et madame Demers suspendent leur décision d'autoriser le passage des motoneiges sur le chemin Demers pour la saison 2014-2015 ;

ATTENDU QUE monsieur et madame Demers s'opposent vivement à ce que les motoneiges circulent pour une nouvelle année sur le chemin sur lequel ils habitent et qu'ils invoquent à cet effet l'engagement du Club de trouver un nouveau tracé pour la saison 2014-2015 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de ville proposent à monsieur et madame Demers de tenir une rencontre avec l'ensemble des parties afin de discuter de la situation et de trouver un arrangement pour la saison 2014-2015 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité QUE :

- La résolution 390-2014 autorisation le passage des motoneiges dans le fossé du chemin Demers soit suspendu jusqu'à ce qu'une rencontre ait lieu entre les parties ;
- Une rencontre ait lieu entre les membres du Conseil de ville, le directeur des travaux publics, la directrice générale, monsieur et madame Demers et un représentant du Club de motoneige les Alleghanish des Bois-Francs ait lieu mercredi le 12 novembre 2014 à 19h ;

École la Passerelle - Demande de soutien financier pour l'organisation de la fête de fin d'année :

Considérant que cette demande n'était pas budgétée et que le Conseil de ville n'a pas l'habitude de financer l'organisation de fête de fin d'année scolaire, il n'y a pas de proposeur pour cette demande. Celle-ci est donc refusée.

410-2014-Chevaliers de Colomb de Danville – Autorisation pour la tenue de la Guignolée des Chevaliers au Carré de Danville le 30 novembre prochain :

ATTENDU QUE la guignolée annuelle des Chevaliers de Colomb de Danville sera de retour le 30 novembre prochain ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Danville demandent à la municipalité la permission de s'installer au Carré de Danville et d'occuper le Parc Smith afin d'y tenir un spectacle musical ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb prévoient s'installer aux intersections de la Mante du Carré et du Garage Sonic afin d'y recueillir des dons qui leur serviront à confectionner des paniers de Noël qu'ils remettront aux plus démunis le 13 décembre prochain ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb demandent à la municipalité la permission d'utiliser une prise de courant au parc Smith afin de pouvoir y brancher un système de son et deux cafetières ;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb demandent également à la municipalité de fournir des cônes orange afin de garantir la sécurité des bénévoles au Carré.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que les demandeurs des Chevaliers de Colomb soient acceptés telles que libellées et qu'ils puissent tenir leur guignolée annuelle au Carré de Danville le 30 novembre prochain.

411-2014-Bouge pour ta santé – Demande d'autorisation pour la tenue d'une activité de course à pied dans les rues de Danville et sentiers de l'Étang Burbank le 6 juin 2015 ;

ATTENDU QUE la Marche pour la santé, maintenant désignée sous le nom de « Bouge pour la santé », se tiendra le 6 juin 2015, au Parc du Centenaire à Asbestos;

ATTENDU QUE cet événement vise à amasser des fonds pour des gens de la MRC des Sources qui ont des problématiques particulières nécessitant, entre autres, des soins spécialisés, des déplacements à l'extérieur, etc.;

ATTENDU QUE cette année, le comité organisateur souhaite ajouter un parcours de 21 km qui est prévu dans les rues des villes de Danville et d'Asbestos ainsi que dans les sentiers de l'étang Burbank;

ATTENDU QUE le comité organisateur souhaite obtenir l'autorisation de la Ville de Danville et de la Corporation de l'étang Burbank pour :

- Utiliser les sentiers de l'étang Burbank le 6 juin 2015 de 7h à midi pour le volet du 21 km;
- La possibilité de mettre de la signalisation le long du parcours pour orienter les coureurs;
- Une présence des pompiers de la Ville de Danville dans le stationnement de l'hôtel de ville avec une douche pour les coureurs;
- Soutien des pompiers de la Ville de Danville pour informer les marcheurs souhaitant utiliser les sentiers de l'Étang Burbank, qu'il y a une course en cours;
- S'il y a la présence d'une toilette à l'extérieur, sur le site de l'Étang Burbank, s'assurer que la porte soit débarrée;

ATTENDU QUE l'organisation désire également obtenir la collaboration de la Ville de Danville et de la Corporation de l'Étang Burbank afin de s'assurer que les sentiers seront sécuritaires pour le 6 juin 2015 (aucune planche de vinyle ou autre obstacle pouvant rendre la chaussée non sécuritaire pour les coureurs);

ATTENDU QUE le trajet emprunté sur le territoire de la municipalité a été déposé au Conseil de ville pour approbation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le passage du défi « Bouge pour ta santé » soit autorisé à emprunter le tracé projeté sur le territoire de la municipalité de Danville pour l'évènement prévu le 6 juin 2015. En ce qui concerne les demandes pour l'Association des pompiers, la Ville de Danville réfère l'organisation directement à cet organisme. Pour ce qui est de la Corporation de l'étang Burbank, la directrice générale approchera le président de l'organisme afin de s'assurer qu'il n'y aura pas deux événements en même temps et que la tenue de la course se déroule le plus harmonieusement possible.

412-2014-Sylvio Boisvert – Demande que la Ville effectue le paiement de la facture de la « Clinique de l'horlogerie B. Gagnon » pour le nettoyage de l'horloge (275,94\$) ;

ATTENDU QUE le 12 octobre dernier, la Clinique de l'horlogerie B. Gagnon a effectué des travaux d'entretien sur l'horloge McLeay ;

ATTENDU QUE ces travaux ont eu lieu à la demande de monsieur Sylvio Boisvert et ce, sans autorisation préalable de la part de la Municipalité ;

ATTENDU QUE malgré l'absence d'autorisation pour la tenue de ces travaux, ceux-ci sont habituellement payés par la municipalité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la municipalité assume la facture de 275,94\$ de la Clinique de l'horlogerie B. Gagnon et que monsieur Sylvio Boisvert soit avisé qu'à l'avenir, les travaux doivent obligatoirement être autorisés par la Municipalité avant d'être exécutés.

413-2014-Paroisse Cœur Immaculée-de-Marie – autorisation de couper trois arbustes ou arbres se trouvant près de la base de la croix ;

ATTENDU QUE le 7 octobre 2014, le Conseil de ville adoptait la résolution 384-2014 autorisant monsieur Caroll Dodier, gestionnaire de la communauté de St-Isaac-Jogue d'Asbestos pour la paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie, à installer une croix de chemin sur la route 249 près de l'ancien bâtiment des Viandes Laroche, sur un lot appartenant à la Ville de Danville ;

ATTENDU QUE suivant cette décision, monsieur Dodier demande à la Municipalité la permission de couper trois arbustes se trouvant près de la base où sera localisée la future croix de chemin ;

ATTENDU QUE monsieur Dodier a déposé au Conseil de ville des photos des arbustes qu'il voudrait couper ;

ATTENDU QUE le Conseil de ville considère le fait que les arbustes désignés sur les photos soumises sont d'apparence saine et que rien n'indique qu'ils constituent une nuisance ou un danger pour autrui ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la permission de couper les arbustes identifiés aux photos soumises par monsieur Caroll Dodier soit refusée, le tout considérant que les arbres constituent un patrimoine pour la municipalité et que ceux-ci sont sains et ne constituent pas une nuisance ou un danger pour autrui.

414-2014-100^e anniversaire du cercle des fermières du Québec – autorisation pour installer un tricot graffiti au centre Mgr Thibault sur le balcon extérieur ;

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières du Québec célébrera son 100^e anniversaire en 2015 ;

ATTENDU QUE dans le cadre de cet évènement, le Cercle des Fermières de Danville aimerait souligner l'apport de l'association à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille au Québec ainsi que la transmission du patrimoine culturel et artisanal de génération en génération ;

ATTENDU QU'à cette fin, le Cercle des Fermières de Danville demande à la Ville de Danville l'autorisation d'installer un tricot-graffiti confectionné par les artisanes du Cercle sur le balcon extérieur du centre Mgr Thibault et ce, durant l'exposition annuelle du Cercle des Fermières de Danville ;

ATTENDU QUE le tricot installé n'occasionnera pas de problématique au niveau de l'accès au bâtiment ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité d'autoriser le Cercle des fermières de Danville à installer un tricot graffiti sur le balcon extérieur du centre Mgr Thibault et ce, pour toute la durée de leur exposition annuelle 2015 ou selon autre entente déterminée entre la Ville et le Cercle des fermières au moment de l'installation.

CORRESPONSANCE

- Modification de la limite de charge – Pont du chemin Craig ;
- Trio Desjardins pour l'emploi – bilan de l'édition 2014 ;
- Carnaval des glaces – horaire pour l'édition 2015 ;
- Transbestos - Nathalie

TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Monsieur Jean-Guy Dionne (siège #2) : agenda 21 à Asbestos début octobre, spaghetti aux chevaliers (prochain vendredi le 7 novembre), brunch du maire, journée de formation avec monsieur Gaillardetz, Danville Select Club, AGA Corridors verts, développement durable – parle du compostage.

Madame Francine Labelle-Girard (siège #1) : idem sorties et souper. Lectures et commentaires de divers documents. Armistice présence. Site web : soumissions lancées. On aimerait avoir un cadre pour la fin de l'année et on voudrait le bonifier en 2015.

Monsieur Stéphane Roy (siège #3) : octobre occupé, mais pas pour la ville de Danville. Discussion pour le condo industriel, mais sinon assez tranquille sinon pour les récoltes agricoles. Travaux de voirie : réfection du chemin Pratte. Asphalte + infrastructure refaite sur la rue Pinard. Patch d'asphalte. Ramassage de feuilles. Poteaux plantés pour les nouveaux lampadaires sur la rue Water.

Monsieur Patrick Dubois (siège #4) : Corridors verts. Pas présent lors des dernières rencontres, mais bcp entendu parler. Évaluation déposée concernant corridors verts – étude commandée par la MRC des Sources. Services incendies : début du programme des petits pompiers qui est commencé ce soir. Alliance magnésium : projet toujours d'actualité, mais quelques délais. Chimiste du projet à temps plein et elle s'est installé à Danville.

Monsieur Patrick Satre (siège #5) : promesse de vente signée officiellement ce matin pour la vente du condo industriel. Officiellement signé avec Transport Grayson Inc. Annonce l'installation de Solution thermos au coin 116 et 255. Interview proposé par Claude Allison pour annoncer tout ça. Monsieur Dupuis indique qu'il est ouvert à construire un bâtiment sur mesure pour un autre entrepreneur comme voisin.

Madame Nathalie Boissé (siège #6) : idem sorties. Transbestos. Politique d'accueil – rencontre pour bâtir une pochette d'accueil pour chacune des municipalités de la MRC. Communication avec les représentants de secteurs. Rencontre avec le comité de l'aréna. Consultation publique pour la politique familiale qui aura lieu le 15 novembre prochain.

Monsieur Michel Plourde, maire : Vins et fromages du CSSS des sources. Hommage à Mario Morand pour ses 17 années de services. Recueilli 35 000\$ au cours de la soirée. Armistice. Brunch des bénévoles du Symposium. Danville select club. Chambre de commerce. Brunch des chevaliers pour le maire. 950\$ amassé lors de cette activité. Remerciement aux Chevaliers. Rencontre avec un investisseur vendredi dernier. Fête des oiseaux migrateurs. Activités pour l'Halloween – notamment la maison hantée de la maison des jeunes. MRC : budget 2015 qui sera adopté sous peu, mais discuté à la table des maires. Explications du maire données relativement aux réajustements du budget de la MRC. Aug. Cote-part : 95 000\$ pour l'ensemble des municipalités.

Élections commissions scolaires. 4,85% de taux de participation aux élections scolaires. 7% taux de participation pour la commission scolaire des sommets. Jean-Philippe Bachand présent ce soir : félicitations de la part du maire. Fort taux de participation de la MRC des Sources (12%). Félicitations à Steve Pelletier et Lisette Fréchette qui ont été élus. Monsieur Dionne qui a été battu à titre de commissaire après 30 ans de services. Monsieur Dionne reçoit les applaudissements du public pour ses années de service à titre de commissaire scolaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Madame Carmelle Martin : charge pont du chemin Craig. Surprise que le MTQ ait autorisé de nouvelles charges plus élevées sur le Pont. Demande s'il y aura des travaux de voirie pour mieux voir au niveau du Pont. Un suivi sera effectué avec le MTQ à savoir si cette problématique sera corrigée dans un avenir rapproché.

Monsieur Réjean Parenteau : pancarte entre le Canton de Cleveland et Danville qui n'est pas visible – caché par les arbres. MTQ – demande. Sur la 116, direction Danville en provenance de Richmond. La demande de monsieur Parenteau sera portée à l'attention du directeur des travaux publics qui verra à faire le suivi avec le MTQ.

Madame Laurence Gouin Groulx : questionnement à savoir si la municipalité va ramasser les feuilles se trouvant dans la rue. Le Conseil répond que la Ville ne ramasse pas les feuilles, même s'il fut une époque où la Ville en avait pris l'habitude. Il n'y a pas de résolution à cet effet.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

415-2014-Ajournement de l'Assemblée

À 20h41, il est proposé par monsieur Michel Plourde que la présente séance soit ajournée au 12 novembre 2014.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.